

DECISIONS DU COLLEGE DES COMMISSAIRES – JEUDI 30 OCTOBRE 2025

U17 HOMMES – OMNIUM – EPREUVE DE L'ELIMINATION

Article 3.05.01 – A7

Avertissement pour manœuvre dangereuse au cours de l'épreuve

DOSSARD 81 – CLERE François-Régis – Comité régional d'Ile de France – UCIID 10065994134

U17 HOMMES – OMNIUM – EPREUVE DE L'ELIMINATION

Article 3.05.01 – C5

Déclassement pour manœuvre illicite –

DOSSARD 79 – JOYEZ Timothée – Comité régional des Hauts-de-France – UCIID 10073265191

U17 HOMMES – VITESSE INDIVIDUELLE – ¼ de finale

Article : 3.05.01 – C15

Déclassement pour avoir provoqué la chute de son adversaire

DOSSARD 66 – BELADJ Nahel – Comité régional de Bretagne – UCID 10067193702

RAPPEL :

Le collège des arbitres constate un nombre important de gestes d'humeur et/ou de contestation. Ces gestes donnent une mauvaise image du cyclisme et génèrent une insécurité au sein du peloton.

Tout comportement sera sanctionné d'une amende de 30euros conformément à l'article 3.5.08 – 7.1 du règlement.

Pour le Collège des commissaires
Le secrétaire
Lilian PONIER